



## Un banc rouge pour que ça bouge

Samedi 25 novembre 2023, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Jean-Paul Jeandon, maire de Cergy et président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, a inauguré un banc rouge aux côtés de Hawa Fofana, adjointe au maire déléguée à l'égalité, aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations, qui est à l'origine de cette initiative.

En présence de Guillaume Vuilletet, député de la 2e circonscription du Val d'Oise, de Daniel Fargeot, sénateur du Val d'Oise, et des membres du conseil municipal de Cergy, ils ont dévoilé ce mobilier urbain qui a une triple portée symbolique : il est rouge, comme le sang versé par les femmes victimes de violences et de féminicides. Il fait face à l'Hôtel de Ville où s'exercent les services publics, devant le pavoisement des drapeaux français et européen. Il se situe sur la place Olympe-de-Gouges, pionnière française du féminisme.

Premier banc de ce type dans le Val d'Oise et le deuxième d'Ile-de-France, il s'inscrit également dans une démarche éco-responsable puisque il s'agit d'un ancien banc du mobilier urbain de la commune qui a été rénové et repeint dans les ateliers municipaux. Une plaque y a été vissée et porte l'inscription suivante :

*"En témoignage de l'engagement de la ville de Cergy pour la mémoire des femmes victimes de violences et de féminicides*

*Luttons ensemble contre ces violences  
Appelez le 39 19"*

Par son occupation dans l'espace public, ce banc vise à sensibiliser la population et à montrer la solidarité de la ville de Cergy. Chaque passant peut réaliser qu'il est possible, à son niveau, de contribuer aussi au combat, en dénonçant ces actes et en protégeant les victimes par une meilleure prévention. Ce banc est une manière d'interpeller tout au long de l'année sur ces violences qui, elles, durent plus qu'une journée par an. Un banc pour la mémoire et pour la justice.

### **Extrait du discours de Jean-Paul Jeandon**

*"Dans les pays développés et en paix, comme je l'ai dit, l'essentiel de ces violences se fait à l'intérieur des cellules familiales, ou sont commises par un homme ayant quitté la cellule familiale. Cergy participe de cette lutte depuis de longues années. A ce titre, les collectivités locales financent un poste de travailleur social au*

commissariat. Cette travailleuse sociale, car à Cergy c'est une femme, est là pour venir en aide à toutes les victimes mais principalement pour venir en aide dans les cas de violences intrafamiliales.

Ces violences sont un fléau sociétal et ne sont pas le produit d'une catégorie sociale, ce fléau touche toutes les couches de la société. La lutte contre ce fléau est le travail de toutes et tous et tout le monde doit se sentir concerné. Il est insupportable de rester indifférent et de penser qu'il y a des voisins qui entendent des choses, et qui le lendemain croisent ces femmes sur le palier sans leur tendre la main.

Je rappelle qu'aux termes de l'article 40, il n'est pas seulement du devoir mais de l'obligation légale de dénoncer tout crime ou délit aux autorités.

Loin de moi l'idée de faire de chacun d'entre nous des délateurs mais il faut que nous soyons tous des vigies. Dénoncer aux autorités un mari violent, n'est pas un acte de délation, c'est venir en aide à une femme qui, peut-être, est trop terrifiée pour le faire elle-même.

**Ce banc rouge permettra peut-être à tous ceux qui passeront devant de prendre conscience que ce fléau est l'affaire de tous, et qu'il faut regarder cette réalité sociale en face si on veut, un jour, l'éradiquer.**

**Ce banc rouge permettra peut-être d'éveiller les consciences pour que, plus jamais, aucun d'entre nous qui croisera sur son palier, une femme portant les stigmates des coups qu'elle aura reçus la veille, ne baisse les yeux mais plutôt lui tende la main."**

Cette initiative s'inscrit dans la [campagne de la ville de Cergy contre les violences faites aux femmes](#)



**Contact presse :**  
Marianne Darmon  
Directrice adjointe de la participation  
citoyenne et de la communication  
Ville de Cergy  
Tél : 01 34 33 46 95 / 06 38 81 53  
17



© 2022 ville de cergy